EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 septembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf septembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Luc BLANC à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Fabienne MONTEL**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Dominique ADENOT arrive pendant la présentation de la question n°1.
Madame Sylviane TARDIEU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES).
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation de la question n°4.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Cécile AUDET.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.
Madame Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.

Rapport N° 46

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations et aides à projets internationaux dont le solde est à ce jour de 26 420 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

SOLIDARITE INTERNATIONALE D'ETUDIANTS DE CLERMONT-FERRAND : 1 000 euros

L'association « Solidarité internationale d'étudiants de Clermont-Ferrand » créée en 2001, est une association étudiante rattachée à l'École d'Ingénieurs SIGMA Clermont qui mène des actions humanitaires au Togo. Elle a pour ambition de s'ouvrir aux autres, aider, se sentir utile et découvrir de nouvelles cultures.

Elle œuvre depuis 2012 avec l'association HSF Togo sur des projets tels que la construction d'une bibliothèque, d'une école, d'un puits ou encore l'apport de fournitures.
Chaque année, quelques adhérents de l'association « Solidarité internationale d'étudiants de Clermont-Ferrand » partent deux semaines poursuivre les actions menées au Togo.
Pour 2017, la mission portée par cette dernière consiste à la poursuite de la construction d'un jardin d'éveil entamée en 2015 : fabrication de fondations et de murs, mise en place d'une clôture et aménagement d'un espace de jeu.

Le projet s'inscrit dans une démarche de solidarité internationale de SIGMA et les étudiants participent au montage de l'opération en organisant différents événements pour récolter des fonds (vente de photos, gâteaux et goodies, campagne de sponsoring et crowdfunding ou collecte de fournitures et de vêtements).

Afin de mener à bien cette action, l'association « Solidarité internationale d'étudiants de Clermont-Ferrand » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 000 euros sur un budget global de 10 815 euros. Elle a également sollicité une aide financière auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, de Michelin, de la Fondation SIGMA et du FSDIE.

AUVERGNE-BURKINA COORDINATION & DÉVELOPPEMENT : 3 000 euros

L'association « Auvergne-Burkina Coordination & Développement » (ABCD), fondée en 2012, est née d'un partenariat entre des lycées professionnels auvergnats et des établissements scolaires burkinabè.
Ses acteurs auvergnats, personnels de l'Éducation Nationale, ont voulu qu'elle soit complémentaire et indépendante de leur activité professionnelle afin d'étendre leur champs d'action et de l'ouvrir à tous les publics. Elle a pour principaux objectifs le soutien de l'enseignement au Burkina Faso et le développement d'échanges professionnels et culturels entre la France et le Burkina Faso.

Le projet porté par l'association « Auvergne-Burkina Coordination & Développement » consiste à l'élaboration de manuels scolaires en langage des signes burkinabè pour les classes de CE2, CM1 et CM2.
Ce projet est mené en collaboration avec deux établissements scolaires de Clermont-Ferrand (les lycées Roger Claustres et La Fayette) ainsi que l'Institut Départemental de Jeunes Sourds Les Gravouses.

Afin de mener à bien cette action, l'association « Auvergne-Burkina Coordination & Développement » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 5 000 euros sur un budget global de 11 984 euros. Une aide financière de 3 000 euros a également été sollicitée via l'appel à projet « Pas d'éducation, pas d'avenir » organisé par la Ligue de l'enseignement et Solidarité laïque.

Compte-tenu de l'impact de ce projet destiné à un public de jeunes sourds et de l'implication de 3 établissements scolaires clermontois, nous proposons une participation de la Ville à hauteur de 3 000 euros équivalente aux sollicitations auprès d'autres partenaires potentiels.

CLERMONT-FERRAND ECHECS : 460 euros

Comme chaque année, la Ville de SALFORD organise, en partenariat avec la Fédération d'échecs de Manchester, un tournoi international d'échecs.
La Municipalité de Salford a invité à participer à cet événement les clubs d'échecs locaux ainsi que 3 joueurs de chacune de ses villes jumelles en Allemagne et en France respectivement Lünen, Saint-Ouen, Narbonne et Clermont-Ferrand.

Sur sollicitation de la Direction de l'Enseignement supérieur et des Relations internationales, le club clermontois « Clermont-Ferrand Échecs » a de nouveau répondu favorablement à cette invitation qui s'inscrit dans le cadre des échanges privilégiés entre villes jumelles.

Pour faire face aux frais de déplacement de ses 3 joueurs à Salford, l'association « Clermont-Ferrand Échecs » a pris en charge les billets d'avion pour un montant total de 1 384,38 euros et émet une demande d'aide financière exceptionnelle de 460 euros (le solde étant pris sur les fonds propres de l'association et les frais d'hébergement sont offerts par la Mairie de Salford).

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 octobre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche, la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER